

Date de mise en ligne : 27 juin 2025



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00066** du **26 JUIN 2025**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
GROUPE EXPERT ECOLOGIE

Domicilié (e) 86 Avenue Louis Roche
92230 Gennevilliers

En vue de la réalisation : Installation de 9 panneaux photovoltaïques noires antireflets en
surimposition à la toiture OUEST
du bâtiment pour une surface de 16.41 m² (puissance de l'installation : 4.50 Kwc).

Sur un terrain sis 28 Rue Branly
Cadastré AE528

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

26 JUIN 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00066 du **26 JUIN 2025** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur. **26 JUIN 2025**
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,